

**2017-01**

## **DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil seize, le 9 janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame JEGAT Annie, Maire.

Etaient présents : JEGAT Annie, GUYOMARD Rémi, NAVE Alain, CLATOT Benoit, DESOMBRE Françoise, GUERARD Annick, QUIESSE Dominique, DURIN Philippe, DUFOUR Xavier, MARTINE Géraldine, CORNU Etienne, DRIEUX Dominique,

Etaient absentes excusées : HUNKELER Christine, BETON Catherine,

Date de convocation : 03 janvier 2017

Secrétaire de séance : M. DURIN Philippe

### **Délibération n°1-2017. Délibération spéciale. Dépense investissement. Acquisition d'une licence IV**

La proposition d'achat de la licence IV pour un prix de 1000,00 € a été acceptée par le liquidateur de la SNC L'Ovalie. La facture s'élève à 1144,00 € compte tenu des frais d'adjudication de 14.40%.

Article L1612-1 : « ... l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, ... ».

Le conseil municipal à l'unanimité donne son accord pour mandater cette opération ;

La décision suivante doit être prise :

Dépenses d'investissement - compte 2051 Concessions et droits similaires pour la somme de 1 150,00 €, ce crédit sera prévu au budget 2017.

### **Délibération n°2-2017. Syndicat intercommunal de gestion des collèges de Darnétal – Fin d'exercice des compétences :**

Mme Le Maire rappelle que le 31 décembre 2016, sur décision du préfet, il a été mis fin à l'exercice des compétences du syndicat intercommunal de gestion des collèges de Darnétal conformément à la loi NOTRe.

Il a été décidé que la répartition de l'actif et du passif entre les communes membres suive la clé de répartition prévue dans les statuts à savoir au prorata de la population au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Pour la commune d'Auzouville sur ry, la somme serait de 1296, 82 € ( 689 habitants x 1,88 € )

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents accepte les conditions financières et patrimoniales de liquidation du syndicat intercommunal de gestion des collèges de Darnétal.

### **Délibération n°3-2017. Convention d'utilisation matériel avec la Communauté de Communes**

La Communauté de Communes du Plateau de Martainville s'est munie d'un attelage tracteur / balayeuse-desherbeuse et d'un desherbeur thermique à vapeur.

L'utilisation de ces équipements a été proposée aux communes. La Commune de Auzouville sur Ry étant intéressée, l'agent municipal a assisté à la présentation de ce matériel.

Afin de pouvoir utiliser le matériel, il convient de signer une convention avec la Communauté de Communes du Plateau de Martainville suite à sa délibération du 06 décembre 2016 prise en Assemblée Générale.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal décide d'autoriser Madame le Maire à signer une convention avec la Communauté de Communes pour l'utilisation de l'attelage tracteur / balayeuse – desherbeuse et le desherbeur thermique vapeur.

**Délibération N°4 - 2017 . Communauté de Communes Inter-Caux-Vexin / délégués au conseil communautaire :**

Suite à la création de la communauté de communes « Inter – Caux - Vexin » au 1<sup>er</sup> janvier 2017, Mme Le Maire rappelle que la commune d'Auzouville sur ry sera représentée au conseil communautaire de la nouvelle communauté de communes par un délégué. Le conseil municipal nomme M.Alain NAVE, délégué et Mme Annie JEGAT, suppléante.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette nomination.

**Communauté de Communes du Plateau de Martainville :**

Le référé suspension déposé par la Communauté de Communes et l'ensemble de ses membres auprès du tribunal administratif de Rouen a été rejeté. Il avait vocation à suspendre, l'arrêté de Madame la préfète de la Seine maritime, en date du 1<sup>er</sup> décembre 2016, portant création de la communauté de communes « Inter - Caux - Vexin ».

**Réhabilitation du groupe scolaire :**

Mme Le Maire informe le conseil que l'appel d'offres pour la réhabilitation du groupe scolaire débute le 10 janvier pour se terminer le 10 février à 12 heures. Le dossier est consultable sur le site ADM 76 .

**SIAEPA du Crevon :** (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement)

Mme Le Maire rappelle que le syndicat d'eau et d'assainissement actuel est issu de la fusion de 3 syndicats qui fonctionnaient de façon différente avec des tarifs différents. Elle donne les tarifs de l'eau et de l'assainissement collectif applicables en 2017 sur les communes du syndicat. La tarification sera à revoir chaque année pour que l'harmonisation des prix soit progressive et identiques pour tous les habitants du territoire en 2023.

**SDE 76:**

M.GUYOMARD informe l'assemblée qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017, Direct Energie est le nouveau fournisseur d'électricité suite à l'appel d'offres relatif à l'achat groupé d'électricité auquel nous avons adhéré, et ceci pour une durée de 3 ans,

**Chats errants:**

Une convention a été signée avec « 30Millions d'Amis » pour obtenir des bons de stérilisation et pouvoir capturer des chats abandonnés sur une propriété rue des Fondateurs . L'association « chats en détresse » se charge d'effectuer cette capture, de faire stériliser les animaux puis de les relâcher dans leur environnement initial. Cette opération aura lieu fin janvier.

La séance est levée à 22 heures 30  
Prochaine réunion le lundi 27 février 2017 à 20h30.

Annie Jégat

Philippe Durin

Rémi Guyomard

Alain Nave

~~Christine Hunkeler~~

~~Catherine Béton~~

Dominique Quiesse

Benoit Clatot

Etienne Cornu

Patricia Crétaigne

Françoise Desombre

Xavier Dufour

Dominique Drieux

Annick Guérard

Géraldine Martine